

Nouveau virage dans la rivalité entre Ouyahia et Saadani

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3866 - Lundi 9 mai 2016 - Prix : 10 DA

Le trafic ferroviaire à Alger perturbé

Débrayage des conducteurs de trains

Page 24

Absence de communication de certains établissements

L'association des parents d'élèves pointe du doigt des directeurs d'école

Page 3

Une question de vie ou de mort

Par Mohamed Habili

Aucun des journaux de réputation mondiale ne possède, ni même, à ma connaissance, n'a voulu posséder sa propre chaîne de télévision. La raison en est fort simple, c'est qu'un journal et une télévision sont deux choses fort différentes. Autrement, journaux et télévisions auraient tendance à aller par paire. Et l'on aurait sans doute aujourd'hui un «New York Times» sous ces deux espèces. De même pour le «Washington Post». De même pour tous les journaux réputés à travers les continents, les langues et les cultures. Plus près de nous, on aurait dans ces conditions le privilège et le plaisir de regarder «Al Ahram TV», «Le Monde TV», «Le Figaro TV» et ainsi de suite. Si tel n'est pas le cas, c'est sûrement parce qu'il s'agit là de deux métiers dissemblables, exigeant des compétences, des approches, des vocations sans commune mesure les unes avec les autres, bien que les deux supports appartiennent au même monde, celui des médias, ou plus exactement des mass-médias. Il n'y a qu'en Algérie que des propriétaires de journaux ont cru pouvoir passer, comme ça, sans accroc, avec aisance, de l'écrit à l'image. Mal leur en a pris. C'est ce qui s'appelle trop présumer de soi. Tous ceux qui ont cru pouvoir cumuler les deux fonctions sont aujourd'hui, c'est-à-dire peu de temps après avoir inauguré leurs chaînes de télévision, en grande difficulté financière, sinon à deux doigts de la faillite.

Suite en page 3

Un quota maximal de 15 000 unités par concessionnaire

Le gouvernement libère les licences d'importation

● Jijel/Baisse du trafic de véhicules au port de Djendjen



Après plusieurs mois d'attente et de gel, les importations de véhicules vont reprendre. Attendues pour début avril dernier, comme annoncé par le ministre du Commerce lui-même avant d'affirmer que la commission chargée d'étudier les demandes avait besoin de plus de temps, le gouvernement a finalement décidé de libérer les licences d'importation.

Page 2

«Ports bleus» à Annaba et Chetaibi

Près de 40 tonnes de déchets solides collectées

Page 4

Inaugurée à Alger

«Seen Art Gallery», une nouvelle galerie d'art

Page 13

Un quota maximal de 15 000 unités par concessionnaire

Le gouvernement libère les licences d'importation

■ Après plusieurs mois d'attente et de gel, les importations de véhicules vont reprendre. Attendues pour début avril dernier, comme annoncé par le ministre du Commerce lui-même avant d'affirmer que la commission chargée d'étudier les demandes avait besoin de plus de temps, le gouvernement a finalement décidé de libérer les licences d'importation.

Par Meriem Benchaouia

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le directeur du commerce extérieur au ministère du Commerce, Saïd Djellab, a annoncé que le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, avait signé hier ces licences qui pourraient être récupérées par les concessionnaires retenus dès aujourd'hui auprès des directions du commerce des wilayas. Selon lui, cette décision est le résultat des travaux effectués par le Comité chargé de l'attribution des licences d'importation de véhicules. «*Ils seront désormais 40 concessionnaires, non inscrits au fichier des fraudeurs, sur les 80 qui en font la demande, à avoir droit à la licence d'importation de véhicules*», a-t-il précisé, ajoutant que celles-ci concernent autant les importations de véhicules de tourisme que ceux utilisés pour le transport de voyageur et de marchandises. Par ailleurs, le quota des véhicules habituellement importés par l'Algérie sera réduit de moitié, passant à 152 000 unités chaque année, contre les 300 000/an lors des périodes précédentes.

Concernant les nouveaux concessionnaires, ils bénéficieront, durant leur première année d'activité, d'un quota de 300 unités par opérateur au lieu du plafond de 15 000 véhicules/an pour chacun des concessionnaires déjà en exercice. Mais, a-t-il ajouté, ces primo-concessionnaires devront attendre l'année 2017 pour obtenir les licences



PH/D.R.

puisque le quota global annuel pour 2016 «est déjà épuisé». Selon lui, le quota-plafond par concessionnaire de 15 000 unités/an a également été fixé en fonction des marques et des constructeurs ainsi que des pays de provenance des véhicules. «*Nous avons fait en sorte que les importations en provenance d'un seul constructeur ne dépasse pas le seuil de 15 000 unités/an*», a détaillé le même responsable. Dans ce sens, le responsable du ministère a ajouté qu'en plus du quota chaque concessionnaire est tenu de respecter une valeur-plafond en termes d'importation: «*Si nous fixons uniquement la quantité-plafond (par concessionnaire) et nous ne fixons pas*

de valeur-plafond (pour chaque concessionnaire), le dispositif n'aura pas de sens, puisque son objectif principal est surtout de rationaliser la facture des importations en limitant la sortie des devises». Le représentant du ministère du Commerce a fait savoir que le ministère, à l'effet d'encourager l'investissement, entend fortement encourager les investisseurs souhaitant se lancer dans les activités de montage ou de construction de véhicules dans le pays. Des résultats escomptés par la limitation d'importation de véhicules, l'intervenant assurait qu'elle permettra de faire l'économie de 2,5 milliards de dollars chaque année au pays, sachant que 3,5 mil-

liards de dollars/an étaient déboursés, jusqu'alors pour financer ces dernières. Des possibles surfacturations que seront tentés d'appliquer les concessionnaires, par suite de la baisse du nombre de véhicules mis sur le marché, et donc de leurs chiffres d'affaires, M. Djellab a annoncé qu'un comité a été chargé de «cette question» pour assurer leur contrôle. A ce propos, le représentant du ministère a dit que le premier contrôle se fera en amont à travers les banques lorsque l'opérateur sollicitera une domiciliation. «*Nous allons envoyer les factures à tous les intervenants que sont les banques, y compris la Banque d'Algérie et les douanes*», vien-

dra ensuite le contrôle en aval qui sera effectué par les brigades mixtes. Concernant les importations en général, le même responsable a indiqué que son ministère était en cours de préparation d'une liste des produits importés qui sont suspectés d'être surfacturés, afin de renforcer leur contrôle. A rappeler que le dispositif des licences d'importation des véhicules concerne uniquement les véhicules touristiques, ceux du transport de personnes (dix personnes ou plus) et de marchandises. Les engins de travaux publics ainsi que les véhicules importés par des professionnels à titre individuel, c'est-à-dire pour le fonctionnement de leurs entreprises, ne sont pas soumis à ce régime d'importation. La baisse des importations, amorcée dès 2014, résulte des décisions prises par le gouvernement afin de mettre fin à l'emballage de ces importations et assainir le marché de l'automobile qui avait connu des dysfonctionnements notables et des pratiques illégales. Parmi ces mesures, figurent les licences d'importation et un cahier des charges pour les concessionnaires, entré en vigueur en avril 2015, qui a réorganisé l'activité en imposant des règles relatives notamment au respect des normes de sécurité et de l'obligation d'importation auprès des constructeurs, tandis qu'un autre cahier des charges est en cours de préparation pour introduire l'activité d'investissement industriel par les concessionnaires dans la filière véhicules.

M. B.

Jijel

Baisse du trafic de véhicules au port de Djendjen

De notre envoyée spéciale à Jijel, Louiza Ait Ramdane

Pas plus de 5 500 véhicules, tous types confondus, ont été débarqués au port de Djendjen (Jijel) durant les cinq premiers mois de l'année en cours, alors que la cadence d'importation était de 480 000 véhicules annuellement. La baisse de cette activité se situe entre 60 et 70%, selon le P-dg de l'Entreprise portuaire (EPJ), Abderrezak Sellami. Les dispositions fixant les conditions d'exercice de l'activité des concessionnaires ont fait que de nombreux véhicules sont restés à quai, faute de satisfaire aux critères consignés dans le nouveau texte, même si aujourd'hui l'Entreprise portuaire indique s'être mise au diapason de la nouvelle réglementation. Booster les rendements du port commercial considéré comme le plus important ouvrage portuaire en Méditerranée, Djendjen essaye malgré tout de s'adapter à cette conjoncture par l'amélioration des rendements portuaires en vue de capter d'autres types de trafics. Tout en n'ayant pas un impact significatif sur le chiffre d'affaires de l'entreprise portuaire qui est en baisse de 10 à 15%, cette situation a permis à l'entreprise de



s'orienter vers d'autres segments plus riches, tels le matériel de construction, de marchandises diverses (bois, blé, tubes, rouleaux en acier, ciments conditionnés

dans des big bags, engins, de projet en sidérurgie, de la centrale électrique). «*Nous n'inscrivons plus la stratégie d'importation de véhicules dans notre stratégie*

de développement», a tenu à rassurer le P-dg de l'entreprise, Abderrezak Sellami. Se montrant optimiste, M. Sellami a indiqué que le trafic a dépassé l'objectif fixé de l'entreprise de 4,5 (objectif initial de l'entreprise) à 4,7 tonnes. Pour rappel, ce port, répondant aux nouvelles techniques de transport maritime et jouxtant la puissante centrale thermique d'El Achouet, possède de très vastes espaces et, surtout, des tirants d'eau allant jusqu'à moins 18 mètres ainsi que des embranchements ferroviaires reliés au réseau national de chemin de fer. S'agissant des travaux d'extension du port, dont l'enveloppe financière est de 19 milliards de DA, le P-dg du port a indiqué que le taux d'avancement du projet, qui a connu un grand retard à cause de contraintes administratives, est de 30%. La réception de ce projet est prévue pour la fin de l'année prochaine. Pour la pénétrance du port de Djendjen qui a connu aussi un retard flagrant dans sa réalisation, le même responsable a fait savoir que le taux d'avancement ne dépasse pas les 10%.

L.A.R.

Positionnement politique du RND et du FLN

Nouveau virage dans la rivalité entre Ouyahia et Saadani

■ Maintenant que Ahmed Ouyahia a renforcé son positionnement politique après son élection à la tête du Rassemblement national démocratique pour une durée de cinq ans, la dualité entre ce parti et le Front de libération nationale se précise et s'annonce forte dans la prochaine étape.



Par Nacera Chennafi

Le RND et le FLN représentent tous les deux la majorité et sont tenus de travailler ensemble au niveau du gouvernement et le Parlement puisqu'ils soutiennent tous les deux le président de la République et son programme. Cependant, la rivalité entre les deux partis est plus forte que jamais. Dans un passé récent, le secrétaire général du FLN, Amar Saadani avait mené une guerre médiatique contre Ahmed Ouyahia et l'avait même accusé de ne pas être honnête avec le président Bouteflika et qu'il ambitionnait de devenir président de la République. Saadani avait dit clairement qu'il ne fait pas confiance à Ouyahia. Aujourd'hui avec le retour politique d'Ouyahia à travers son élection à la tête du RND, le Sg du FLN semble changer de stratégie.

Dans une rencontre avec les mouhafedhs du FLN qu'il a présidé au siège de son parti samedi après-midi, Saadani a évité de parler d'Ouyahia malgré les questions des journalistes. Il a même déclaré au sujet de la lettre de félicitations envoyée par le président Bouteflika après son élection par le congrès du RND et dira que «le président de la République, Abdelaziz Bouteflika est le président de tous les Algériens, il a envoyé une lettre à un parti reconnu, et nous on soutient la lettre du président».

Cependant, Saadani donne des indices que la rivalité continue avec ce parti en affirmant que le FLN pourrait rafter la mise lors des législatives de 2017 et que l'époque de l'usage de la fraude et de la chkara est terminée, sachant que le vieux parti avait accusé le RND de fraude lors des élections de 1997. Saadani dit aussi vouloir discuter avec l'opposition sur les ques-

tions auxquelles fait face l'Algérie. Et affirme soutenir le président Bouteflika comme militant du FLN, comme président légitime et par conviction de son programme.

Pour rappel, le FLN avait lancé le «rempart national» dans le cadre de son initiative de construire un front de soutien au président Bouteflika. Une initiative à laquelle le RND et son Sg Ouyahia n'ont pas adhéré.

Dans son discours prononcé à l'occasion du congrès de son parti, Ouyahia n'a pas caché sa préférence d'une alliance présidentielle et dans la résolution politique adoptée par le congrès du parti, le congrès réaffirme à toutes les forces politiques nationales et à tous les citoyens qui se reconnaissent dans la Constitution et les lois de la République, la disponibilité du RND à «dialoguer, travailler, et collaborer...». «Cette disponibilité s'exprime d'abord et naturelle-

ment en direction des forces politiques avec lesquelles le Rassemblement partage le soutien au président de la République», mais également en direction des formations politiques de l'opposition que le RND, salue. Le congrès déclare que le RND entend aussi contribuer à la consolidation du front intérieur autour des trois composantes indissociables de l'identité nationale: l'islam, l'arabité et l'amazighité.

D'autre part, Ouyahia explique que le soutien du RND au président Bouteflika est par des actions sur le terrain à travers notamment l'accompagnement du gouvernement, le travail au Parlement et surtout expliquer aux citoyens la crise économique actuelle et l'urgence de passer à des réformes. Une manière d'expliquer son rejet à l'initiative du FLN.

Concernant la politique sociale, le congrès du RND soutient, entre autres, «le remplacement graduel des subventions directes ou indirectes aux prix des produits de première nécessité et des produits énergétiques, par le versement d'une contribution directe de l'Etat aux familles concernées en relation avec leurs revenus réels». Alors que le FLN soutient le caractère social de l'Etat.

Pour les prochains rendez-vous politiques, le congrès du RND a décidé de changer le statut du congrès extraordinaire au 5^e congrès ordinaire. Selon Ouyahia cette démarche permettra au parti de bien se présenter aux prochaines échéances électorales, dont les élections législatives de 2017.

N. C.

Absence de communication de certains établissements

L'association des parents d'élèves pointe du doigt des directeurs d'école

«Il y a certains directeurs d'établissement qui refusent que les parents d'élèves demandent des nouvelles de leurs enfants», a déclaré hier à Alger, Ahmed Khaled, président de l'association nationale des parents d'élèves, lors du Forum d'«El Moudjahid». En effet, dans le cadre des parents d'élèves qui daignent s'enquérir du suivi de scolarité de leurs enfants, le président de l'association nationale des parents d'élèves n'a pas manqué de signaler, hier au forum d'«El Moudjahid» le problème majeur de communication auquel ces derniers sont toujours confrontés. Pointant ainsi du doigt quelques directeurs d'école, qui selon, A. Khaled, refusent toujours que des parents prennent des nouvelles

de leurs enfants, et ce, malgré les directives prises récemment par la tutelle allant dans ce sens. Celui-ci a appelé ces derniers à faire preuve de davantage de coopération avec les parents. «Malgré les récentes réformes contenues dans la circulaire de septembre dernier, décrétée par le ministère de l'Education, appelant, à ce propos, tous les établissements du pays à s'ouvrir plus au travail avec les associations et parents d'élèves, nous constatons sur le terrain qu'il existe encore malheureusement certains directeurs qui refusent la communication», a-t-il affirmé. Ajoutant à cet effet, que «c'est à ces responsables des différents établissements scolaires du pays qu'incombe la volonté de mieux exploi-

ter le rôle joué par les associations des parents d'élèves et ce, par un meilleur échange et coopération», a-t-il souligné. Justement pour ce qui est de la mission qui revient à l'association nationale des parents d'élèves de contribuer à développer le secteur de l'Education, son président a fait savoir qu'un progrès positif est enregistré dans ce sens. Sur ce point, il a dit que «dans le cadre du travail de sensibilisation des parents et des élèves ainsi que de nos différentes opérations sur le terrain, nous travaillons de plus en plus avec des psychologues scolaires pour que les élèves puissent être mieux encadrés. Nous avons atteint, d'ailleurs, près de 40% de notre travail de proximité qui avance

doucement mais sûrement» a indiqué A. Khaled. Par ailleurs, s'agissant des problèmes de délinquance, notamment de celui de la drogue, qui rappelle-t-on, connaît des proportions alarmantes dans certains de nos établissements, ce dernier, tout en confirmant l'existence de ce fléau, a répondu sur le sujet en mettant l'accent sur l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui d'après lui, ont énormément influé sur le comportement des élèves. Au vu donc de ce constat dressé par A. Khaled quant à l'absence de communication de certains responsables d'école avec les parents, il est important de rappeler pour ce dernier que, d'après le témoignage de plusieurs enseignants, la

LA QUESTION DU JOUR

Une question de vie ou de mort

suite de la page Une

Notons tout de même qu'il n'y en a eu que trois, et qu'ils sont tous arabophones, nommément «El Khabar», «Echourouk», et «Ennahar». Comme par hasard, les plus gros tirages. Des journaux francophones ont eux aussi longuement caressé l'idée de se lancer dans cette nouvelle «aventure intellectuelle», et puis on ne sait trop pourquoi, ils se sont ravisés. Ce n'est pas maintenant qu'ils ont vu ce qu'il est advenu des confrères qui eux avaient donné dans le panneau qu'ils vont se décider à suivre leur exemple. Cela pour dire que si «El Khabar», dont il est tant question aujourd'hui, est menacé de fermeture, ce n'est pas parce que Hamid Grine a entamé une action en justice visant à l'empêcher de se vendre, mais parce qu'il est dans la banqueroute du fait de sa chaîne TV, de kbc, qui s'est révélée être une affaire désastreuse, un gouffre financier, un piège qu'il s'est tendu à lui-même. En principe, si un journal lance une chaîne de télévision, c'est dans le but de ramasser plus d'argent dans l'image qu'il n'en fait dans l'écrit. Il ne s'imagine pas que ce qu'il gagne dans le papier il va devoir l'employer à soutenir sa boîte à images. A partir de là les trois journaux arabophones aux yeux plus grands que le ventre avaient le choix entre reconnaître leur erreur, et fermer leur chaîne, se concentrer de nouveau sur leur activité d'origine, ou bien s'obstiner dans l'erreur, et achever de faire faillite dans le papier comme dans l'image. Il est vrai qu'entre les deux choix, il en existe un troisième, mais qui en fait n'est qu'un sursis : un dégraissage aux frais de la chaîne nouvellement créée. Ce qui est du plus mauvais effet, sans être une solution radicale. C'est à cette solution temporaire que semble s'être résolu «Echourouk». On ignore encore ce que compte faire «Ennahar» pour se tirer provisoirement d'affaire. En revanche, on sait comment «El Khabar» veut sauver et son journal et sa télé, une bonne fois pour toutes : vendre l'un et l'autre, se décharger sur autrui du souci de les sauver tous les deux d'une faillite annoncée. Si ces propriétaires sont à ce point sur le pied de guerre pour faire échec à l'initiative Grine, c'est parce qu'ils ont peur de voir leur marchandise toute entière ne plus rien valoir dans peu de temps. C'est maintenant ou jamais qu'ils doivent vendre. Pour eux c'est en quelque sorte une question de vie ou de mort. M. H.

plupart des parents omettent de demander les nouvelles de leurs enfants durant toute l'année scolaire jusqu'au jour des examens. C'est dire que la responsabilité de l'éducation de nos élèves incombe, aussi, à ces parents pour le moins démissionnaires.

Yacine Djadel

«Ports bleus» à Annaba et Chetaibi

Près de 40 tonnes de déchets solides collectées

■ Près de 40 tonnes de déchets solides ont été collectées samedi des ports de pêches d'Annaba et Chetaibi, dans la cadre de la 4^e édition de la campagne «Ports bleus».

Par Salim Y.

Les déchets collectés au cours de cette opération marquée par une participation massive des représentants de la société civile,

Hassi-Messaoud L'hôpital baptisé du nom de Hocine Aït-Ahmed

L'ÉTABLISSEMENT public hospitalier (EPH) de Hassi-Messaoud (80 km au sud de Ouargla) a été baptisé du nom du défunt moudjahid Hocine Aït-Ahmed, un des chefs historiques de la guerre de la Libération nationale. Présidée par les autorités de la wilaya de Ouargla dans le cadre de la célébration du 71^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, cette commémoration a été aussi l'occasion d'inaugurer l'extension de cette structure de santé qui a permis d'augmenter sa capacité théorique de 90 à 120 lits. Une enveloppe de 382 millions DA a été réservée, dans le cadre du Fonds spécial de développement des régions du Sud (FSDRS -2012), à cette opération d'extension et de réhabilitation de diverses installations de l'EPH, selon la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya.

L'opération d'extension, qui contribuera à combler le déficit enregistré jusque-là au niveau de cet hôpital, en matière de capacité de prise en charge médicale, concerne notamment un bloc des urgences doté de 8 lits d'observation, un service mère-enfant et un autre de médecine générale, indique le directeur du secteur, Fadel Messadok. Dans le but d'améliorer les prestations de santé et la prise en charge médicale spécialisées, destinées à la population de cette grande agglomération urbaine, en plus de malades venant de zones reculées, le staff médical à l'EPH de Hassi-Messaoud a été déjà renforcé par 11 praticiens spécialistes, a-t-il fait savoir. Ce nouvel encadrement concerne différentes spécialités de base, dont la gynécologie, la chirurgie et la pédiatrie, précise le DSP. De nouvelles structures de santé, en cours de réalisation à travers la wilaya de Ouargla, seront réceptionnées d'ici le premier semestre 2017 au plus tard, selon le même responsable. Il s'agit, entres autres nouvelles structures, d'un hôpital de 240 lits à Touggourt, d'un hôpital de 60 lits à El-Hedjira, d'un bloc chirurgical à l'EPH Mohamed-Boudiaf et d'un centre de transfusion sanguine à Ouargla.

Y. B.

notamment les associations qui militent pour la protection de l'environnement, des plongeurs, des opérateurs économiques, des professionnels de la pêche, des services de l'environnement, des travaux publics et de la Protection civile, sont constitués de divers objets en plastique, en fer, en bois et autres. En plus du nettoyage des plans d'eau des deux ports, cette opération a pour but principal de «promouvoir la culture environnementale des usagers des ports de pêche» en les sensibilisant sur la nécessité de la protection de cet espace qui représente une importance stratégique pour les activités économiques, a fait part, en marge de la campagne, le directeur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques, Amar Ami. Des activités d'information et de sensibilisation destinées à faire connaître les ressources marines et des concours de la «meilleure halle à marée» et du «meilleur professionnel dans le domaine de la pêche» ont été organisés à cette occasion, a-t-on également constaté. Ouverte sous le slogan «Production durable et diversifiée dans un milieu pur et protégé», le lancement de la campagne «Ports bleus» a été également marquée par l'immersion de récifs artificiels au niveau du cap de garde du littoral d'Annaba.

... Et 23 tonnes de déchets aux ports de Stora et Collo

Vingt trois tonnes de déchets ont été collectées samedi aux ports de Stora et Collo, dans le cadre de la 4^e édition de la cam-



Ph.D. R.

pagne «Ports bleus», grâce à la participation massive de bénévoles, professionnels et des cadres de différents secteurs, a-t-on constaté. Le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Hocine Bousbia, a indiqué à l'APS, en marge de cette opération ouverte sous le slogan «Production durable et diversifiée dans un milieu sain et protégé» que des plongeurs et d'autres bénévoles ont nettoyé les deux ports de Stora et Collo de différents déchets solides et récupérer les résidus pétroliers issus du processus de charge-

ment et de déchargement. Entre onze et douze tonnes de différents déchets, constitués entre autres de pneumatiques, de filets de pêcheurs et des bouteilles en plastique, ont été collectées respectivement des ports de Stora et de Collo, a ajouté le responsable qui a estimé que les conditions climatiques défavorables ont freiné cette opération de nettoyage. Cette opération, pilotée par la direction de la pêche et des ressources halieutiques, a été marquée par la participation de plus de 30 plongeurs et 200 bénévoles et plusieurs associa-

tions de protection de l'environnement, a précisé la même source. Il s'agit d'une opération qui vise principalement à «améliorer les conditions de travail au niveau de ces deux ports de pêches et à sensibiliser les professionnels de la mer pour qu'ils accordent davantage d'importance à la propreté de ces infrastructures portuaires», a-t-il noté. D'autres participants ont appelé à la poursuite de ces campagnes qui visent la protection de l'environnement et le développement durable. S. Y./APS

Médéa

Financement de micro-projets pour d'anciens gardes communaux

Des décisions de financement de micro-projets et des attestations de qualification professionnelle ont été remises dimanche à d'anciens gardes communaux de Médéa, lors d'une cérémonie organisée au siège de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Soixante et un anciens gardes communaux,

affectés auparavant à travers les différents détachements de la garde communale de la région et démobilisés depuis quelque temps, ont reçu des décisions de financement de projets de création de micro-entreprises et d'acquisition de matière première, financés par l'Agence nationale de gestion du microcrédit

(Angem). Dix-huit attestations de qualification professionnelles ont été remises, au cours de cette cérémonie, à des gardes communaux qui ont suivi une formation qualifiante à la Chambre de l'artisanat et des métiers (Cam). Ces attestations ouvrent droit, pour rappel, à ces détenteurs à l'une des multiples formules de finan-

cement proposées par l'Angem. Initiée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales (Micl), cette opération s'inscrit, d'après les services de la wilaya, dans le cadre de la prise en charge de cette catégorie qui a consenti d'énormes sacrifices, aux côtés des autres forces de sécurité, durant la

Durant le ramadhan à Oran

Des ventes directes producteurs-consommateurs

Le «souk errahma» revient le mois de ramadhan prochain au Palais des expositions de M'dina Jdida, avec des ventes directes producteur-consommateur de produits divers allant des fruits et légumes aux viandes rouges et blanches, a-t-on appris, hier, du président de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO). Abed Mouad a indiqué à l'APS que cette manifestation économique, organisée au niveau du terre-

plein du palais des expositions de l'Entreprise des manifestations économiques (Emec) durant tout le mois de ramadhan, accueillera quelque 70 producteurs de produits de consommation, notamment les fruits et légumes, les viandes rouges et blanches, ainsi que des produits de première nécessité à des prix très étudiés. Le président de la CCIO a ajouté que des entreprises publiques et privées participeront à cette manifestation

économique de solidarité qui a pour objectif, non seulement la vente de produits nationaux, mais aussi d'alléger le fardeau sur les citoyens qui font face à de grandes dépenses durant le mois sacré, ainsi que pour les fêtes de l'Aïd El Fitr. Par ailleurs et toujours dans la perspective du mois de ramadhan, une foire spéciale «Chaâbane» sera organisée du 15 mai au 2 juin, a encore indiqué Abed Mouad. La foire en question, également organi-

sée par la CCIO, aura lieu au niveau de l'avenue Chakib-Arslane, au niveau d'un grand espace aménagé, et accueillera une soixantaine d'exposants qui proposeront exclusivement des articles de production nationale à des prix concurrentiels, particulièrement les produits alimentaires de première nécessité, ainsi que des effets vestimentaires, entre autres.

Yanis F.

Pour la mise en œuvre de la stratégie du secteur de l'industrie

Bouchouareb instruit ses cadres de prendre des mesures

■ Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb, a donné à Alger, des instructions «fermes» aux cadres de son secteur pour prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie sectorielle visant à faire de l'industrie un pilier de diversification économique.

Par Amel B.

Acet effet, M. Bouchouareb a rappelé que le développement industriel occupait une place «essentielle» et constituait l'une des priorités «majeures» du plan d'action du gouvernement. Le ministre s'exprimait lors d'une rencontre de deux jours avec les cadres du secteur (directeurs de wilaya et responsables des organismes sous tutelle) consacrée à l'évaluation des activités du secteur, à établir un bilan exhaustif de sa situation réelle et à définir ses perspectives. «Il s'agit pour la phase actuelle et à venir, d'enclencher un processus de réindustrialisation du pays à travers une nouvelle dynamique qui permettra à l'industrie nationale de reconquérir la place prépondérante qui doit être la sienne dans notre économie», a souligné M. Bouchouareb. Selon lui, la nécessité aujourd'hui de mener cette stratégie de renouveau industriel est fortement dictée par la conjoncture actuelle où les prix du pétrole sont à la baisse alors que l'économie du pays demeure «excessivement» dépendante de ses revenus. Le secteur industriel s'avère être dans ce contexte, a-t-il encore souligné, l'un des moyens les «plus puissants» pour assurer le développement économique et social du pays, mais aussi son intégration dans l'économie mondiale. Dans ce sillage, le ministre a rappelé que la stratégie du secteur s'articulait autour de cinq principaux axes. Il s'agit

de la promotion de l'investissement et le développement du foncier industriel, du développement de la capacité de la production nationale de substitution aux importations, d'élargissement et de valorisation du potentiel minier, de la promotion du partenariat national et international ainsi que de l'appui à la modernisation de la PME. Pour ce faire, des mesures doivent être prises et des efforts supplémentaires déployés au niveau local, a insisté le ministre devant l'assistance. «Vous êtes les vecteurs de la mise en œuvre de cette stratégie», a-t-il déclaré.

Etablir une carte nationale de l'investissement

Dans ce sillage, le ministre a instruit les directeurs locaux et responsables d'institutions économiques relevant de son département de veiller d'une façon permanente à ce que les dispositifs mis en place par les autorités publiques pour faciliter l'investissement et améliorer le climat des affaires soient «bien appliqués», mettant en garde contre tout manquement de cette directive. En outre et parmi les missions dont le ministre a chargé ses cadres, l'établissement d'une carte nationale de l'investissement devant définir les potentialités industrielles de chaque wilaya. «Chacun de vous (directeurs de wilaya) doit connaître le potentiel de sa wilaya et doit savoir quels sont



Ph. > D. R.

les projets (potentiels) que l'on peut développer», a-t-il explicité. Cette tâche doit être accomplie dans «le court terme», a précisé le ministre, insistant sur la nécessité de promouvoir les industries naissantes et émergentes telles que l'agroalimentaire, l'industrie mécanique, électronique, électroménagère, sidérurgique, métallurgique et textile. Cependant, le ministre a averti ses cadres contre toute action de gaspillage de fonds publics dans la mise en œuvre de cette stratégie, vu la conjoncture actuelle marqué par la baisse des ressources financières du pays. «La gestion des budgets et des moyens doit être juste et rationnelle. Je ne tolérerai aucun manquement à cette règle», a-t-il

dit. Dans ce même ordre d'idées, M. Bouchouareb a expliqué à l'assistance que la gestion des avantages et l'octroi de facilités devait se faire dans le cadre de la loi et en conformité avec la stratégie du secteur. «Dans la stratégie gouvernementale, on ne peut plus se permettre d'attribuer des ressources aussi rares que le foncier ou les financements à n'importe quel investisseur», a-t-il dit. «L'investissement oui : n'importe quel investisseur peut investir dans n'importe quel domaine mais l'Etat n'accordera pas des avantages et n'accompagnera d'une manière forte que ceux (investisseurs) qui s'inscrivent dans sa politique», a-t-il ajouté. Par ailleurs, le ministre a insisté

sur la nécessité d'améliorer la qualification de la ressource humaine et la qualité des produits pour que les entreprises puissent atteindre un degré élevé de compétitivité et faire face à la concurrence étrangère. «C'est la seule façon de nous protéger», a estimé M. Bouchouareb. La première journée de rencontre a été consacrée aux thématiques du foncier économique, du nouveau mode organisationnel des entreprises publiques et la problématiques du partenariat, l'activité minière, le système d'information du secteur, la sécurité industrielle et la normalisation ainsi qu'à la promotion de la sous-traitance.

A. B.

Matériaux de construction

Des producteurs en crainte de la stagnation du marché

Plusieurs producteurs nationaux de matériaux de construction font part de leur appréhension d'une stagnation du marché en dépit de la mesure d'interdiction aux promoteurs chargés de la réalisation des différents projets financés par l'Etat, de recourir aux matériaux importés si le même produit est fabriqué localement. Le marché des matériaux de construction s'achemine vers la stagnation en raison des contraintes financières auxquelles sont confrontées les entreprises de réalisation depuis la fin de 2015, déclare à l'APS le chef d'une entreprise spécialisée dans la fabrication de carrelage et briques à Sour El-Ghozlane, rencontré au 19^e Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2016), organisé du 3 au 7 mai à Alger. Selon lui, plusieurs entreprises engagées dans la réalisation de projets publics ont beaucoup de mal à obtenir leur dû du fait des difficultés financières que traverse l'économie nationale. Le tassement de la production de matériaux de construction chez la plupart des fabricants a entraîné le recours, parfois, à la concurren-

ce déloyale à travers le dumping lequel va à l'encontre des règles élémentaires de la concurrence sur le marché, poursuit-il. Par ailleurs, cette «instabilité» que connaît le marché depuis un moment s'est accentuée sous l'effet de la flambée des prix du ciment, considère ce chef d'entreprise. Un avis que partage le représentant d'un groupe spécialisé dans les revêtements de sol et le marbre à Bordj Bou-Arréridj, qui estime que la directive d'interdiction aux promoteurs de l'utilisation des matériaux de construction d'importation fabriqués localement «n'a pas eu un effet notable» car ayant coïncidé avec une hausse sensible des prix du ciment. Pour la responsable commerciale d'un fabricant de carreaux à Boufarik (Blida), si la directive du ministère de l'Habitat a encouragé certains producteurs, elle n'a eu qu'un «effet limité» sur beaucoup d'entre eux. Elle estime que le marché des matériaux de construction enregistre une courbe descendante comparativement aux années précédentes et cette régression, affirme-t-elle, est constatable dans le nombre de visiteurs de «Batimatec 2016» et des commandes et

conventions signées en marge de cette manifestation. Dans ce contexte, un responsable dans un groupe spécialisé en faïencerie et céramique à Sétif, indique que les chiffres périodiques de production de sa société montrent une hausse des stocks. Ce qui a amené à réduire les heures de travail dans les différentes unités qui fonctionnent, désormais, par deux équipes au lieu de trois.

Ralentissement de l'activité du fait de la baisse de la demande

Expliquant les raisons de cette situation, le même responsable relève que les promoteurs privés sont confrontés à un ralentissement d'activités induit par la baisse de la demande pour leurs logements offerts à la vente, alors que les entrepreneurs qui réalisent des projets publics se plaignent d'une faiblesse de liquidités en plus de la hausse des prix du ciment qui dissuade aussi les clients privés. Des importateurs, approchés par APS lors de ce Salon, ont abondé dans le

même sens en soulignant la régression du marché même si les mesures d'interdiction de l'importation ne les concernaient pas puisqu'ils commercialisent des produits qui ne sont pas produits localement. Pour l'un de ces importateurs, la conjoncture économique générale et le taux de change du dinar face aux autres devises qui a engendré la hausse des prix des produits, ont contribué à la régression de l'activité de sa société. Toutefois, il a dévoilé que sa société étudie, depuis une année avec ses partenaires français et portugais, le projet de création d'une usine de production locale de matériaux de construction afin d'échapper à toutes les restrictions imposées à l'importation. Une telle décision révèle, a-t-il estimé, la conviction des partenaires étrangers que le marché algérien demeurera prometteur en dépit des difficultés conjoncturelles. Pour cet importateur, la politique nationale visant l'encouragement du produit national est désormais une réalité à laquelle les partenaires étrangers n'ont d'autre choix que de s'y adapter.

Samy O./APS

Ghardaïa

Plus de 5 200 quintaux de laine pure d'ovins attendus

■ Une production de plus de 5 200 quintaux de laine pure ovine est attendue dans la wilaya de Ghardaïa, au terme de l'opération de tonte qui a débuté ce week-end, a-t-on appris hier auprès des services agricoles.

Par Ilham N./APS

Cette opération de tonte des moutons cible près de 360 000 têtes ovines existant dans les différents enclos des éleveurs, à travers la wilaya, a-t-on fait savoir le chargé des statistiques à la DSA, Khaled Djebrit. La tonte d'ovins s'effectue annuellement à la fin du printemps et au solstice d'été dans un cadre de «twiza», une action de volontariat avec la participation de l'ensemble des éleveurs, a-t-on indiqué de son côté le responsable de l'Union nationale paysans algériens (Unpa), Kada Ould Larbi. C'est une tradition

de faire de la twiza pour la tonte du cheptel, a expliqué M. Ould Larbi, précisant qu'à l'instar des autres régions du pays, on perpétue remarquablement les traditions de notre peuple empreintes de solidarité, d'hospitalité et de convivialité. La twiza est une «fortune» héritée de notre patrimoine et qui doit être préservée et valorisée autant que possible au profit des générations futures, a estimé le responsable de l'Unpa de Ghardaïa. Dans un cérémonial festif et convivial, la tonte du cheptel de Hadj Kada a été marquée dans la localité de Souareg (zone agropastorale), près de



Métlili, par la présence d'éleveurs venus des différentes localités de la wilaya pour participer volontairement à l'opération. Armés de cisailles, les tondeurs volontaires se mettent à l'œuvre dans un endroit propre où les animaux, avec une toison bien

épaisse après l'engraissement durant la période hivernale, sont rassemblés avant qu'un attrapeur amène l'animal au tondeur pour le débarrasser de son manteau d'hiver (toison). En moyenne, chaque ovin produit quelque 2 kg de laine pure, a déclaré le

responsable de l'Unpa qui précise que si le tondeur était rémunéré à la bête, le prix de la laine ne peut en aucun cas couvrir la rémunération du tondeur. Les éleveurs de la wilaya de Ghardaïa ne rateraient pour rien au monde cet événement de twiza pour la tonte du cheptel, a affirmé un éleveur de Berriane venu à Métlili apporter aide à l'éleveur local, ajoutant que cet événement renforce indubitablement la communion fraternelle et les liens entre les éleveurs. Dans les localités hospitalières du Sud, la richesse des traditions nourrit un artisanat extrêmement varié, notamment la transformation des matières premières naturelles, telles que la laine d'ovins et les peaux de caprin et de camélidés, en produits utilitaires ou en objets d'art. Considéré comme un facteur de production essentiel et un levier principal de développement durable, l'artisanat est une activité qui contribue à la création d'emplois dans le monde rural et constitue un savoir-faire ancestral transmis d'une génération à l'autre.

I. N./APS

Souk Ahras

Approvisionnement en eau potable d'une cinquantaine de mechtas

Une opération d'approvisionnement en eau potable au profit d'une cinquantaine de mechtas, a été lancée récemment dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris auprès de la direction locale des ressources en eau. Ce projet est inscrit au titre d'un programme complémentaire pour l'année 2015, pour lequel une enveloppe financière, estimée à 750 millions DA, a été allouée, a précisé la même source. Dans les détails, les services des ressources en eau ont souligné que 450 millions de dinars ont été consacrés à l'approvisionnement en eau potable de ces mechtas et 300 millions de dinars ont été mobilisés pour le projet de protection de la région de Sedrata des risques des inondations. Les efforts déployés ces dernières années pour la concrétisation des projets du

secteur hydraulique ont permis au secteur de réaliser «un véritable bond qualitatif», en matière d'approvisionnement de cette dernière précieuse, a-t-on encore noté, soulignant que dans le cadre de ces efforts 493 mechtas au niveau de 26 communes de la wilaya ont été alimentées en eau potable et précisant que le taux d'approvisionnement pour ces régions oscille entre 80 et 100% de l'ensemble des habitants. Cette évolution d'approvisionnement en eau potable des zones enclavées a nécessité la réalisation de 776 km de canalisations. Les responsables du secteur ont également indiqué que l'objectif tracé dans la wilaya de Souk Ahras est de passer de 100 litres d'eau potable quotidiennement par habitant à 152 litres, avec le parachèvement des différents projets du sec-

teur. S'agissant des projets en chantiers, la même source a souligné que les travaux sont actuellement en cours pour la réalisation du barrage d'Oued Mellaq d'une capacité de 150 millions m³, et celui d'Oued Djedra (35 millions m³) dont la réception est programmée pour «la fin de l'année 2018». De même source, il a été indiqué que les travaux de construction d'un autre barrage à «Oued Laghnem», d'une capacité de 43 millions de m³, dans la localité frontalière de Lakhdara, seront lancés «bientôt». La concrétisation de ces réalisations portera le nombre de barrages dans cette wilaya à cinq ouvrages, après ceux d'Ain Dalia et Oued Echaref, ce qui assurera d'ici à l'horizon 2018 un approvisionnement H24 de cette denrée vitale, a-t-on conclu.

Ali O./Agences

Msila

Mobilisation avant la fin de l'année de plus de 3 millions de m³ d'eaux superficielles

Un volume de plus de trois millions de m³ d'eau superficielle «sera mobilisé avant la fin de l'année en cours à M'sila», a-t-on appris auprès des services de la direction locale des ressources en eau. Les mêmes services ont précisé que cette quantité sera mobilisée à travers «la mise en exploitation de trois retenues collinaires» dont une est actuellement en cours de réalisation à Sidi Aïssa et les deux autres en cours de réhabilitation dans les communes de Maâdid et Mohamed-Boudiaf.

Ces ouvrages devront contribuer, à terme, à réhabiliter les périmètres agricoles de Sidi Aïssa, Maâdid et Mohamed-Boudiaf, a-t-on encore noté, soulignant que l'exploitation de ces ouvrages «générera des emplois», tout en encourageant et en augmentant la productivité de l'agriculture de montagne dans ces régions. Affirmant qu'un intérêt particulier est accordé dans la capitale du Hodna à la mobilisation des eaux superficielles, la même

source a indiqué que le barrage ksob, situé au chef-lieu de la wilaya, d'une capacité de 29 millions m³, destiné à l'irrigation agricole, fait actuellement l'objet de travaux de désenvasement. Les mêmes services ont ajouté

que la commune de Magra abrite le chantier de réalisation du barrage Soubella, d'une capacité de stockage de 18 millions m³, soulignant qu'une fois les travaux achevés, «avant la fin de l'année 2017», cet ouvrage satis-

fera les besoins en matière d'alimentation en eau potable et d'irrigation agricole de plusieurs communes : Belaïba, Aïn Khadra, Barhoum, Dehahna et Magra notamment.

F.A.

Blida

Plus de 1 400 dossiers d'investissement en attente d'agrément

Plus de 1 400 dossiers d'investissement, dans différents secteurs d'activités, sont en attente d'agrément dans la wilaya de Blida, a-t-on appris du directeur local de l'Industrie et des Mines (DIM). «Nous avons réceptionné plus de 1 400 dossiers d'investissement dans différents secteurs d'activités, en dépit du déficit en foncier industriel accusé dans la wilaya», a indiqué Hamitouche Moula, soulignant que ces projets, dotés d'un chiffre d'affaire global de 900 milliards de DA, sont susceptibles de «générer, une fois opérationnels, plus de 76 000 emplois».

M. Hamitouche a ajouté que la couverture de cette demande d'investissement nécessite un «foncier global de 1 000 ha, actuellement indisponible dans cette région, englobant un important tissu

industriel». Il a fait part, à ce propos, d'une importante action de prospection menée par les autorités locales, ayant abouti à la délimitation d'un foncier de 600 ha, reparti sur 17 sites de quatre communes de Blida.

La plus importante assiette (400 ha) a été localisée à Ain Romana (Mouzaïa), a-t-il précisé, signalant l'introduction, à cet effet, d'un dossier auprès du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en vue de son étude et approbation. Avec un tissu industriel de près de 1 000 entreprises opérationnelles dans divers créneaux d'activités dans l'agroalimentaire, les travaux publics, le bâtiment, et les produits de beauté, la wilaya de Blida compte parmi les plus importants pôles industriels du pays.

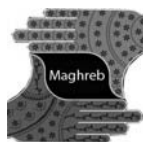
S.M.

Céréaliculture

Une production de quelque 35 000 qx attendue à Ouargla

UNE PRODUCTION céréalière avoisinant les 35 000 quintaux est attendue à Ouargla, au titre de la campagne moissons-battage lancée officiellement à Gassi-Touil (région de Hassi-Messaoud), a-t-on constaté. Cette production prévisionnelle, qui table sur 28 000 qx de blé dur, 1 050 qx de blé tendre et 5 580 qx d'orge, est prévue sur une superficie totale emblavée sous pivots de 1 130 hectares, avec un rendement estimé à 40 qx/ha, selon la Direction des services agricoles (DSA). La plupart de ces superficies emblavées sous pivots, soit 724 ha consacrés à Ramtha et Hassi Ben Abdallah, a-t-on fait savoir de même source. Une augmentation de la production et de la surface consacrée à la céréaliculture a été enregistrée cette saison, comparativement à celle écoulée (2014-2015), dont une production de 11 271 qx a été réalisée sur 380 ha, selon la même source. Pour assurer la réussite de cette campagne, tous les moyens requis ont été mobilisés, dont quatre moissonneuses, quatre botteleuses et 15 camions pour le transport, ainsi que deux hangars de stockage relevant de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) à Ouargla, a-t-on signalé à la DSA.

R.R.



L'ambassadeur sahraoui à Alger

La décision du Conseil de sécurité sur la Minurso «positive mais insuffisante»

■ L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, Bechraya Hamoudi Bayoune, a affirmé que la récente décision du Conseil de sécurité obligeant l'occupant marocain à accepter le retour de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) pour poursuivre son mandat était «positive mais insuffisante».

Ph : DF



Par Anis F./APS

Dans une intervention lors de la journée de solidarité organisée par le parti Tajamou Amel El Djazair «Taj» à Alger à l'occasion de la commémoration du 71^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, Hamoudi Bayoune a indiqué que les Sahraouis estiment que la récente décision adoptée par le Conseil de sécurité obligeant l'occupant marocain à accepter le

retour de la Minurso et accordant au Maroc 90 jours pour l'application de celle-ci «était positive mais insuffisante».

Le responsable sahraoui a indiqué que pour la première fois il y a eu consensus au Conseil de sécurité et le droit de veto n'a pas été utilisé. Il a souligné que l'expulsion de la Minurso par le Maroc «était en fait une manière de se dérober à la légalité internationale», soulignant qu'après 40 ans d'occupation marocaine des

territoires du Sahara occidental, une prise de conscience internationale commence à se cristalliser quant à la nécessité de trouver une solution à la question sahraouie. «La situation ne peut perdurer», a-t-il insisté, ajoutant que «les décisions du Conseil de sécurité seront à l'avenir empreintes de plus de crédibilité».

«La réalisation de la sécurité et de la stabilité dans la région africaine et arabe reste tributaire

aujourd'hui d'une solution juste de la cause sahraouie», a-t-il poursuivi avant d'exhorter le Conseil de sécurité à accélérer l'organisation du référendum d'autodétermination.

M. Bayoune a affirmé que le peuple sahraoui «sera durant les prochains 90 jours mobilisé sur tous les fronts populaire, diplomatique et militaire pour faire face à l'avenir à toute éventualité». Il a appelé, à cette occasion, la France qu'il qualifie de «premier obstacle» devant le règlement de la question du Sahara occidental à «faire montre de pondération afin de trouver une solution juste qui garantit les intérêts de la région dans le cadre d'un partenariat fort entre les deux rives de la Méditerranée». Il a appelé également le Conseil de sécurité à accélérer l'organisation du référendum d'autodétermination et le maintien de la Minurso en incluant parmi ses missions la surveillance des droits de l'homme en imposant à l'occupant marocain le respect de la légalité internationale et la libération des détenus politiques. M. Bayoune a salué, par ailleurs, le rôle positif

de l'Algérie durant ces quarante années d'occupation du Sahara occidental. Un rôle resté fidèle à ses principes et positions immuables, a-t-il tenu à faire

Mauritanie Manifestation de l'opposition contre le projet de révision

PLUSIEURS milliers de militants de l'opposition mauritanienne ont manifesté samedi à Nouakchott pour proclamer leur rejet du projet de révision constitutionnelle annoncé le 3 mai par le président Mohamed Ould Abdel Aziz, qui prévoit la suppression du Sénat. «Nous manifestons aujourd'hui pour dire à Ould Abdel Aziz que la Constitution est une ligne rouge», a déclaré le président du Forum pour l'unité et la démocratie (FNDU), 10 partis d'opposition), Saleh Ould Henenna, devant les marcheurs qui se sont rassemblés dans un meeting au centre de Nouakchott, a constaté un correspondant de l'AFP. «L'opposition n'acceptera pas d'aller au dialogue dont Ould Abdel Aziz a déjà défini les thèmes, mais à une concertation qui comporterait des garanties et pour des sujets adoptés de façon consensuelle», a ajouté M. Ould Henenna. Le président Ould Abdel Aziz a annoncé mardi, lors d'une réunion publique à Néma (sud-est), un référendum constitutionnel, sans préciser de date, sur la suppression du Sénat et son remplacement par des «Conseils régionaux» élus. Le chef de l'Etat a invité à un dialogue politique avant ce référendum, donnant à l'opposition «trois à quatre semaines» pour se décider sur sa participation. La marche de protestation s'est déroulée sans heurts, la police s'étant tenue à l'écart des manifestants majoritairement jeunes. Dans son discours à Néma, M. Ould Abdel Aziz n'a pas commenté l'intention que lui prête l'opposition de briguer un troisième mandat, mais a jugé «tout à fait normal» que des ministres évoquent la question de la Constitution, alors que plusieurs membres du gouvernement se sont prononcés pour une révision afin de lui permettre de se représenter. Arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 2008, l'ancien général a été élu en 2009, puis réélu en juin 2014 pour un second mandat de cinq ans. **R.M.**

Le gouvernement britannique réitère son soutien au droit à l'autodétermination

Le Parlement britannique a interpellé le gouvernement sur l'organisation du référendum au Sahara occidental, et le gouvernement britannique a réitéré son soutien au principe de l'autodétermination du peuple sahraoui, a indiqué une source parlementaire à Londres. Le député du Parti national écossais, Alan Brown, a adressé, mercredi dernier, une question écrite au ministère britannique des Affaires étrangères relative à l'organisation d'un référendum au Sahara occidental et aux «récentes consultations entre Londres et Rabat» à ce sujet. Dans sa réponse à la question, le parlementaire, sous-secrétaire d'Etat au ministère britannique des Affaires étrangères, Tobias Elwood, a relevé que le gouvernement «encourage les parties au conflit – Sahara occidental et Maroc – à coopérer avec l'Organisation des Nations unies dans ses efforts pour parvenir à une solution mutuelle-

ment acceptable sur l'autodétermination du peuple sahraoui». Londres réitère sa position en faveur d'une solution durable au conflit qui inclut l'autodétermination, a souligné M. Tobias qui a soutenu qu'il était «dans l'intérêt des parties au conflit de régler définitivement la question du Sahara occidental en définissant son statut». Pour rappel, Londres avait appelé, au lendemain de l'adoption de la résolution 2285 par le Conseil de sécurité de l'ONU, à une solution politique durable et mutuellement acceptable pour le Sahara occidental, qui prévoit l'autodétermination du peuple sahraoui. L'ambassadeur de la mission britannique à l'ONU, Matthew Rycroft, avait souligné que Londres appuie la position de l'ONU, à cet égard, affirmant que la position du Royaume-Uni sur cette question restait la même en déclarant : «Le processus des Nations unies continuera d'avoir notre plein

appui». M. Rycroft a également exhorté toutes les parties à participer de manière constructive à mettre en œuvre le processus de l'ONU, afin de trouver ensemble une solution et régler la question du Sahara occidental «une fois pour toutes». «Il y va, avait-t-il dit, non seulement de la situation des réfugiés du Sahara occidental qui continuent à souffrir de ce conflit prolongé, mais aussi de la sécurité et la prospérité économique de tous les pays et tous les peuples de la région du Maghreb». Un débat sur l'autodétermination au Sahara occidental avait été organisé au Parlement britannique le 20 avril dernier. Les parlementaires et membres du gouvernement qui y ont pris part ont souligné l'impératif de mettre fin au conflit du Sahara occidental par l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination, conformément à la légalité internationale. **A.F.**

Tunisie

Un rapport pointe une augmentation du nombre de détenus en instance de jugement

Un détenu dans les prisons tunisiennes bénéficie de 2.1 mètres carrés en moyenne contre 4 mètres carrés en moyenne sur le plan mondial, selon un rapport de la Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme (LTDH) rendu public. Le taux de détenus en instance de jugement est de 58% contre 42% de détenus purgeant leur peine, soit 13 000 contre 9 600, indique le rapport sur l'état des prisons en Tunisie présenté lors d'une conférence de presse. L'augmentation du

nombre des détenus en instance de jugement, en plus des prisonniers de terrorisme, ont grandement contribué à l'aggravation de la surpopulation carcérale, explique le rapport.

Passant de 31 000 avant janvier 2014 à 23 000 aujourd'hui, la population carcérale est répartie sur 27 unités pénitentiaires, à raison de 850 prisonniers par unité, avec un pic dans la prison de Kairouan (300%). Cette surpopulation a des conséquences sur l'hygiène et la propagation de maladies, notamment dermato-

logiques, a averti la Ligue, déplorant un manque d'équipements et de personnel médicaux.

Le document signale par ailleurs plusieurs cas de violence sur des prisonniers, constatés par des observateurs de la Ligue. Volet recommandations, le rapport a appelé à renforcer les compétences et les moyens du juge d'application des peines. La Ligue a également recommandé de réhabiliter l'infrastructure des prisons, et de privilégier les peines alternatives et les mesures d'amnistie et de

liberté conditionnelle. Le système pénitentiaire doit être mis en harmonie avec la Constitution et les traités internationaux ratifiés par la Tunisie, a préconisé la Ligue.

Appelant à un renforcement des mécanismes de lutte contre la torture et les mauvais traitements, la Ligue a souligné le rôle du ministère de la Justice en la matière, notamment dans la sensibilisation et la formation des agents des prisons.

Kamel L./Agences

Corée du Nord

Pyongyang n'utilisera l'arme nucléaire qu'en cas d'attaque, selon Kim

■ *Pyongyang ne fera usage de ses armes nucléaires qu'en cas d'attaque par une puissance nucléaire, a indiqué Kim Jong-Un lors du congrès exceptionnel de son parti, tout en souhaitant améliorer les relations avec les nations qui ont pu être «hostiles».*

Par Ali O.

Devant les milliers de délégués réunis pour le premier congrès en 36 ans du Parti des travailleurs de Corée (PTC), le dirigeant nord-coréen a également annoncé samedi un nouveau plan quinquennal pour dynamiser l'économie, promis que son pays «remplira fidèlement» ses engagements de non-prolifération et fera pression pour une dénucléarisation mondiale.

Ces déclarations, publiées hier par la presse officielle, surviennent au moment où l'inquiétude plane sur les risques que Pyongyang ne se prépare à un cinquième essai nucléaire.

Kim avait ouvert vendredi le congrès en célébrant l'essai «historique» de janvier, signe de «la puissance illimitée» de son pays. La Corée du Nord affirme qu'il s'agissait du premier test d'une bombe H, ce dont les experts doutent du fait de l'énergie libérée par cette explosion.

Face aux inquiétudes de la communauté internationale, le jeune dirigeant a visiblement cherché samedi à se poser en

leader «responsable». «Comme puissance nucléaire responsable, notre république n'utilisera pas une arme nucléaire sans que sa souveraineté ne soit violée par des forces hostiles et agressives avec des bombes atomiques», a-t-il dit selon l'agence officielle KCNA.

La version en coréen de ses propos précise clairement que la condition du recours à l'arme atomique est un scénario impliquant une attaque nucléaire contre le Nord.

La Corée du Nord s'est retirée en 2003 du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui oblige les États à «poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures relatives au désarmement nucléaire».

La doctrine nord-coréenne en matière de recours à l'arsenal nucléaire a toujours été fluctuante.

Au moment de son premier essai en 2006, le Nord avait affirmé qu'il n'utiliserait jamais ses armes nucléaires en premier. Pourtant, il est coutumier des menaces d'attaques atomiques préventives contre Séoul ou Washington.



Ph. > D. R.

Ces dernières années, Pyongyang a mis l'accent sur le développement d'armes tactiques, multipliant les tests, de plus en plus concluants, de systèmes de lancements depuis des sous-marins.

La télévision d'État n'a diffusé que hier le discours prononcé par Kim devant un gigantesque emblème du parti. Les délégués, certains en costume sombre, d'autres en uniforme militaire, saluaient ses propos dans un tonnerre d'applaudissements.

Le dirigeant nord-coréen a également indiqué – ce qui pourrait apparaître comme un geste d'apaisement – que son pays chercherait à améliorer et normaliser les relations avec les pays amis, même ceux qui «ont été hostiles par le passé».

Certains experts avaient indiqué que Pyongyang pourrait à

l'occasion de ce congrès historique tendre la main à Washington.

Responsables américains et nord-coréens ont participé ces dernières années à des rencontres informelles. Mais celles-ci ont vraisemblablement échoué sur la question même des conditions d'une reprise d'un dialogue sur le fond.

La Guerre de Corée (1950-1953) s'est achevée sur un armistice jamais suivi d'un traité de paix, ce qui signifie que Séoul et Pyongyang sont, techniquement, toujours en guerre.

A ce stade, Kim n'a à l'occasion de ce congrès, le premier organisé depuis 1980, rien dit qui puisse laisser penser que son pays serait prêt, en échange de négociations, à renoncer à ses programmes nucléaires interdits. Le dirigeant a au

contraire mis en avant l'importance d'une dissuasion nucléaire pour son régime, le plus fermé et isolé au monde.

Sur le plan économique, Kim a annoncé un plan quinquennal pour améliorer l'efficacité et la production de certains secteurs clés, parmi lesquels l'énergie. Mais il n'a donné que peu de précisions sur la façon d'y parvenir.

Le congrès du PTC est largement interprété comme le «sacre» officiel de Kim à la tête d'une dynastie familiale née il y a près de 70 ans.

Certains experts considèrent qu'il doit y confirmer, comme doctrine du parti, la stratégie du «byungjin» initiée par Kim Jong-Un, à savoir le fait de mener en tandem développement économique et programmes nucléaire et balistique.

A. O.



Points chauds

Responsabilités

Par Fouzia Mahmoudi

Arnaud Montebourg qui avait réussi il y a quatre ans à s'assurer un poste d'importance dans le premier gouvernement de François Hollande grâce à son score étonnamment élevé lors de la primaire socialiste de 2011, veut une fois encore se présenter devant les Français comme une alternative à gauche pour la prochaine présidentielle. L'ancien ministre de l'Économie assure que «s'il y a des responsabilités à prendre» en vue des échéances électorales de 2017, il les prendra, même si «le moment n'est pas venu». L'ancien avocat devenu entrepreneur décrit la politique comme «un système aujourd'hui bloqué, tombé dans le formol, en tout cas au plan national». «Il va falloir certainement apporter un vent radical de transformation du monde politique», préconise l'ancien membre du gouvernement, toujours membre du PS par «fidélité à ses convictions». En vue de 2017, «s'il y a des responsabilités à prendre, dans une période où le pays s'interroge (...), je les prendrai», prévient Montebourg. Mais, ajoute-t-il, «c'est une décision difficile à prendre, elle demande réflexion et travail, je n'en suis pas là, nous n'en sommes pas là, le moment n'est pas venu». Ce renouveau, «je ne crois pas que ça passe par les appareils politiques», ajoute Arnaud Montebourg. «La droite a trouvé une solution, la primaire. La gauche pour l'instant la refuse», regrette celui qui était arrivé troisième lors de la primaire de la gauche de 2011, derrière François Hollande et Martine Aubry. «La société n'est pas convoquée pour participer à la construction de la solution de l'année prochaine», déplore l'ex-ministre de l'Économie, alors que «les Français ont compris que la primaire est l'airbag anti-21 avril». Dans un pays qui ne va, selon lui, pas mieux, contrairement à ce qu'affirme François Hollande, «vous avez besoin aujourd'hui d'un renouveau, avec des idées nouvelles, y compris iconoclastes», mais, regrette-t-il, «l'ancienne génération dit non». Montebourg s'en prend aussi à son successeur au ministère de l'Économie, le populaire Emmanuel Macron, qui s'est défini «ni à droite ni à gauche». «Je ne sais pas comment se définir avec une double négation, on ne se définit que positivement», lui rétorque Arnaud Montebourg, même s'il y a «des solutions nouvelles à gauche et à droite». «Je serais prêt à discuter de ce qu'il (Macron) propose.» Mais «je ne sais pas ce qu'il propose, je ne comprends pas ce qu'un ministre de l'Économie fait quand il fonde un mouvement politique : quand on est ministre de l'Économie, on a beaucoup de problèmes à régler», relève Arnaud Montebourg. Et si François Hollande semblait déjà mécontent de l'ambition feutrée de Macron, il appréciera encore moins cette annonce directe d'un nouvel adversaire venant de son propre camp. Surtout lorsque l'on se souvient des bons chiffres de popularité qu'il obtenait lorsqu'il était encore au gouvernement. Reste à savoir toutefois si les sympathisants et militants de gauche seraient prêts à voter pour lui une fois encore ou si il a depuis été irrémédiablement remplacé par Macron qui remporte actuellement la palme de la popularité parmi les socialistes.

F. M.

Liban

Début des élections municipales

Les Libanais ont commencé hier à voter pour les élections municipales, premier scrutin depuis six ans et test pour la société civile. Elle affronte pour la première fois la classe politique traditionnelle, accusée de corruption et d'incompétence.

Les bureaux de vote ont ouvert à 06h00 à Beyrouth et dans deux gouvernorats de la région de la Békaa, où se déroula la première étape de ces élections qui se poursuivront jusqu'au 29 mai dans les cinq autres gouvernorats du pays.

Les opérations de vote ont débuté sans incident, a précisé le ministère de l'Intérieur. Il s'agit du premier scrutin national organisé depuis les dernières municipales en 2010 dans un pays sans président depuis deux ans, sans nouveau Parlement depuis 2009, l'actuel ayant prolongé lui-même son mandat. Le pays est

de plus paralysé par des divisions politiques exacerbées par le conflit en Syrie voisine.

La grande nouveauté de cette élection est l'apparition d'une liste formée de 24 candidats indépendants, «Beirut Madinati» («Beyrouth est ma ville», en arabe). Elle défie celle des politiciens traditionnels comme l'ex-Premier ministre Saad Hariri, dont le parti «Courant du Futur» domine généralement la municipalité de Beyrouth. Les mouvements de la société civile, qui ont rarement su s'imposer dans l'arène politique libanaise, ont pris de l'ampleur après la «crise des ordures». Elle a exposé en 2015 au grand jour l'inaction des dirigeants, dénoncée dans des manifestations non partisans inédites. «Beirut Madinati» est une liste composée d'employés, d'enseignants, de journalistes, de pêcheurs et d'artistes comme

la célèbre réalisatrice Nadine Labaki («Caramel», «Et maintenant on va où?»). Elle espère bousculer l'élite et s'attaquer aux problèmes minant la vie quotidienne dans un pays où les familles politiques se partagent les postes depuis son indépendance de la France en 1943.

Les municipales ont lieu tous les six ans. Jusqu'à présent, les listes étaient concoctées par les partis dirigés le plus souvent par d'anciens seigneurs de la guerre civile, qui déchira le pays entre 1975 et 1990.

Environ 476 000 électeurs sont enregistrés dans la capitale, qui compte 1,8 million d'habitants. En raison du système électoral, qui prévoit que chaque citoyen doit voter dans la localité d'origine de ses ancêtres, de nombreux habitants de la capitale ne sont pas inscrits sur les listes à Beyrouth.

D. S.



Inaugurée à Alger

«Seen Art Gallery», une nouvelle galerie d'art

Cette nouvelle galerie située dans le quartier de Dely Brahim (banlieue ouest d'Alger) ambitionne de donner plus de «visibilité» à l'art contemporain, le design et l'art décoratif et le rendre plus «accessible» à un large public, affirme sa directrice, Randa Tchikou.



Par Adéla S./APS

Un nouvel espace d'exposition dédié à l'art contemporain, au design et aux objets d'art, baptisé «Seen Art Gallery» a ouvert ses

portes au public samedi à Alger avec une exposition collective de peinture intitulée «Regards intemporels».

Cette nouvelle galerie située dans le quartier de Dely Brahim (banlieue ouest d'Alger) ambi-

tionne de donner plus de «visibilité» à l'art contemporain, le design et l'art décoratif et le rendre plus «accessible» à un large public, affirme sa directrice, Randa Tchikou.

Pour cette inauguration les

artistes peintres Souhila Belbahar, Mustapha Adane, Rezki Zerarti et Salah Hioun ont monté l'exposition «Regards intemporels», une quarantaine d'œuvres confrontant l'expérience du passé et la conception de l'avenir des artistes ayant contribué à l'évolution des arts plastiques en Algérie depuis les années 1950.

Dans une nouvelle collection inédite réalisée à l'encre de Chine Souhila Belbahar expose sa perception de la féminité, de la grâce et de la maternité dans des œuvres riches en courbes abstraites et de végétaux imaginaires aux côtés d'autres toiles plus anciennes inscrites dans ce même univers avec une palette plus riche et plus fantaisiste.

Dans un univers de symbolisme et de surréalisme, Salah Hioun propose cinq œuvres inédites où l'être humain et ses souffrances sont omniprésents au milieu de symboles et de formes architecturales aux faux semblants de gravures.

Dans ses œuvres aux techniques mixtes, l'artiste peintre se rapproche souvent des miniaturistes par une occupation optimale de son espace de création et l'utilisation de symboles et de formes géométriques.

Oscillant entre figuration et symbolique, Rezki Zerarti invite, pour sa part, le visiteur à redécouvrir son œuvre basée sur la

recherche de couleurs et de matières, s'inspirant souvent de l'art rupestre et des représentations picturales les plus anciennes.

Adeptes de la calligraphie et des symboles, le peintre et céramiste émailleur, Mustapha Adane, apporte son soutien à ce nouvel espace d'art par un travail de email sur cuivre à la limite de l'impressionnisme, en plus de quelques toiles de l'exposition «Aouchem II» organisée en 2012.

Ouverte au public depuis samedi, l'exposition «Regards intemporels» se poursuit jusqu'au 31 mai dans ce nouvel espace qui vient s'ajouter à deux autres galeries d'art inaugurées récemment, «El Marhoon» et l'«Espaco Gallery», portant à une trentaine le nombre de galeries d'art privées en activité à Alger.

A. S./APS

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Basilique Notre Dame d'Afrique (Alger)

19 mai :

Le chanteur et compositeur espagnol Amancio Prada se produira pour la première fois en Algérie à travers deux représentations à Alger et à Oran. Le premier spectacle sera animé au niveau de la Basilique Notre Dame d'Afrique (Alger) et le deuxième est prévu deux jours après au théâtre régional d'Oran.

Villa Abdellatif

10 mai :

Ouverture du festival Européen d'Alger

12 mai :

Présentation d'un « Extraits d'Opéra » qui, comme son nom l'indique, est un Opéra qui nous vient de la Belgique

Salle Ibn Khaldoun

14 mai :

Le trio français IGIT s'invite à Alger pour une soirée musicale

Le 15 mai à 15h :

C'est dans le cadre du festival européen d'Alger que le public est invité à une représentation théâtrale autrichienne pour enfants intitulée « Moments Magique » ainsi qu'un concert de musique Fado avec l'artiste portugaise Cuca Roseta

Bibliothèque nationale

Du 14 au 16 mai :

Des artistes et professionnels algériens et étrangers prendront part à un colloque sur les arts et les littératures africaines. Ce colloque est organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

La Coupole d'Alger (Complexe olympique Mohamed-Boudiaf)

2 juin :

Le rappeur Maître Gims anime un spectacle

Yacine H.

Ouverture du 1^{er} festival communal de Bordj Bou Arréridj

Un public nombreux à «la grande Bounda»

Le premier festival communal de la culture, du sport et du tourisme «la grande Bounda» s'est ouvert samedi à la commune de Djaâfra (dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj) en présence d'un public nombreux, a-t-on constaté.

Cette manifestation culturelle, organisée dans la localité de Bounda El Kebira, a été marquée par la participation de sportifs, et d'artistes représentant des associations locales activant dans la wilaya, à côté d'une assistance nombreuse.

Plusieurs activités culturelles, sportives et de divertissement, à l'image d'un marathon

auquel ont pris part 70 personnes, toutes catégories d'âges, représentant des associations issues de plusieurs communes de la wilaya, a été organisé.

Au menu également de cette manifestation, la tenue d'un match opposant des anciens de la commune de Djaâfra et l'équipe des associations locales, selon les organisateurs.

Ce festival organisé dans le cadre de la célébration du 71^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, sera également marqué par une visite guidée à l'hôpital militaire de la III^e Wilaya historique situé à Ighz Nebati

sur les hauteurs du lieu dit la grande Bounda et qui contient cinq grandes grottes où se réfugiaient les soldats blessés de l'Armée de libération nationale.

Cette manifestation est organisée à l'initiative de l'association «Etoile du sport» en collaboration avec l'association Azel, la commune de Djaâfra, les habitants de la localité de la grande Bounda et les directions locales de la culture et de la jeunesse et des sports, a précisé Farouk Ouchène, président de l'association organisatrice.

Racim C.

Patrimoine immatériel

La chanson raï proposée au classement de l'Unesco

La chanson raï originale d'Ain Témouchent sera proposée au classement de l'Unesco en tant que patrimoine immatériel par les services de la direction de la culture de la wilaya, a-t-on appris samedi, de son directeur.

Cette chanson locale originelle a fait l'objet de l'élaboration d'un dossier qui a été transmis au Centre national de recherches en anthropologie et préhistoire (CNRAPH) d'Alger qui, à son tour, le transmettra à l'Unesco pour un classement au patrimoine immatériel de l'humanité, a indiqué Benabderrahmane Brahim.

Les responsables du centre sont venus à Ain Témouchent où ils se sont renseignés

sur cette initiative qui constitue un grand acquis pour l'Algérie et pour la wilaya d'Ain Témouchent, a-t-on ajouté.

Toujours dans le contexte du recensement du patrimoine matériel et immatériel de la wilaya d'Ain Témouchent, coïncidant avec la célébration du mois du patrimoine (18 avril/18 mai), la direction de la culture a fait appel à une équipe d'archéologues de l'université d'Alger 2 pour effectuer des fouilles à Sid Younes, dans la commune d'Ain Kihal.

Composée de 25 membres, entre docteurs et enseignants, cette équipe a effectué des fouilles archéologiques sur place.

Ain Témouchent figure parmi les 12 wilayas du pays qui ont bénéficié d'une aide

de 24 millions d'euros de l'Union européenne pour le recensement de ces patrimoines, a-t-il affirmé, rappelant que des experts sont venus à Ain Témouchent dans ce cadre.

«D'autres experts sont attendus, dans ce même contexte, dans une semaine», a-t-il signalé, ajoutant qu'un archéologue spécialiste en recensement a été désigné pour mener cette opération.

Le mois du patrimoine, a encore ajouté le directeur de la culture, a été marqué par l'organisation de séminaires sur l'archéologie qui ont été animés par des enseignants universitaires de Tlemcen et Alger.

Coup-franc direct

La magouille encore et toujours

Par Mahfoud M.

Le président de l'US Chaouia, Abdelmadjid Yahy, crie au complot après ce qui s'est passé lors de la dernière journée de la Ligue II et il a raison. En effet, un match s'est joué au-delà du temps réparti pour les rencontres, c'est-à-dire une demi-heure après, à savoir celui qui a mis aux prises le CRB Aïn Fekroun à l'AS Khroub et qui a vu la victoire du premier cité et son sauvetage de la relégation. Cette entorse à la réglementation, avec tout ce qui s'est en suivi, notamment l'envahissement du terrain des fans, a permis de gagner du temps pour connaître le résultat du match entre l'USC et la JSMB et donc avoir le temps pour réussir à l'emporter et s'extirper de la zone de turbulence. Encore une fois, on assiste à des scènes de magouille flagrantes sans que les responsables de la balle ronde nationale ne bougent le petit doigt. Scandaleux est un qualificatif insuffisant pour décrire ce qui s'est passé à Aïn Fekroun, surtout avec les pressions sur l'arbitre qui a été carrément forcé à reprendre la partie malgré les graves dérapages auraient dû amener le referee à l'arrêter. Pourra-t-on pour autant arrêter ce genre de comportement nocif à la balle ronde nationale ? Il est difficile d'y répondre, surtout si les auteurs de ces «manigances» ne sont pas sanctionnés. M. M.

Championnat de France 8^e but de la saison pour Ghezal, le 2^e pour Boudebouz

L'ATTAQUANT INTERNATIONAL algérien de l'Olympique Lyon, Rachid Ghezal, a signé samedi soir son 8^e but de la saison lors du large succès décroché à domicile face à l'AS Monaco (6-1) comptant pour la 37^e journée du championnat de Ligue 1 française de football.

Le joueur algérien a ouvert le bal dès la 3^e minute de jeu, profitant d'une remise en profondeur de Lacazette. Ce dernier s'est illustré en inscrivant un triplé, alors que Yanga-Mbiwa a été l'auteur d'un doublé. Ghezal s'est également distingué par une passe décisive sur l'action du 3^e but de l'OL.

Grâce à cette victoire, le club rhodanien conforte sa 2^e place au classement et assure ainsi une place qualificative directe à la prochaine édition de la Ligue des champions, à une journée

de l'épilogue. Du côté de Montpellier, le milieu international algérien, Ryad Boudebouz, a marqué son deuxième but de la saison lors du succès à domicile face à Rennes (2-0). A la 70^e minute de jeu, Boudebouz est trouvé à l'entrée de la surface grâce au bon centre en retrait de Deplagne.

L'Algérien bat le gardien de but rennais Costil d'un tir croisé du gauche. En matière de passes décisives, Boudebouz pointe à la 2^e place des meilleurs passeurs avec 12 offrandes, accusant un retard d'une seule unité de l'attaquant suédois du Paris SG, Zlatan Ibrahimovic, qui en compte 13. L'autre international algérien de Montpellier, Ramy Bensebaini, a été encore une fois écarté de la liste des 18 joueurs convoqués.

22^e Grand prix national cycliste d'Oran Abdelbasset Hannachi et Assal Mohamed l'emportent

LES CYCLISTES Abdelbasset Hannachi (seniors) du GS Pétroliers et Assal Mohamed Nadjib (juniors) du club Majd Blida ont remporté, samedi, la seconde étape du 22^e Grand prix national cycliste de la ville d'Oran, disputée à haï Es-Sedikia, sur un circuit fermé de 4,1 kilomètres bouclé en 20 tours. Hannachi a franchi la ligne d'arrivée au sprint avec un temps de 1h 52.02 devant son coéquipier Hamza Yacine et Mohamed Bouzidi, du Vélo Club Sovac.

Ce Grand Prix national cycliste a été nettement dominé par les coureurs du GSP chez les seniors, grâce à une stratégie d'équipe qui a porté ses fruits. Chez les juniors, qui ont effectué 17 tours, la première place est revenue à Assal Mohamed Nadjib du club Mjad Blida avec un temps de 1h 35,37 devant Mensouri Hamza du club NRDI Dely Brahim et Korich Djamel Eddine du WA Boufarik.

Ce rendez-vous sportif national a été jugé d'un niveau technique «appréciable» par les spécialistes de la petite reine présents à Oran, qui ont félicité les organisateurs pour le bon déroulement de cette compétition.

Au total, 123 cyclistes ont pris part à cette compétition, issus de 20 clubs représentant neuf wilayas du pays, à savoir Alger, Blida, Biskra, Chlef, Mostaganem, Relizane, Aïn Témouchent, Sidi Bel-Abbès et Oran.

Belgique

Hanni vers Anderlecht, ça se précise

LE CLUB d'Anderlecht n'a toujours pas trouvé un accord avec le FC Malines (division 1 belge de football) pour le transfert du milieu international algérien Sofiane Hanni, rapporte samedi le quotidien belge *Sudinfo*.

Le président d'Anderlecht, Herman Van Holsbeeck, a rencontré pour la première fois mercredi dernier son homologue de Malines, Johan Timmermans.

La discussion a été extrêmement constructive, selon la même source. Les différentes parties ont avancé sur plusieurs points, sans pour autant parvenir à un accord. Une nouvelle rencontre aura lieu dans le courant de la semaine prochaine, réunion à l'issue de laquelle la direction d'Anderlecht espère finaliser le transfert, précise *Sudinfo*.

D'après la même source, entre Anderlecht et le joueur tout est déjà réglé. Il existe un accord de principe depuis plusieurs semaines, il reste à trouver un accord sur le plan financier entre les deux clubs. Hanni (25 ans) débarquerait pour succéder à Dennis Praet. Ce dernier est sur le départ.

C'est avec la Fiorentina que les discussions sont les plus avancées, même si Leicester, champion d'Angleterre, serait entré dans la course.

Coupe de la confédération/MOB 0-EST 0

Tout n'est pas perdu pour les Crabes

■ Même avec ce nul vierge face à l'Espérance de Tunis, il faut savoir que tout n'est pas perdu pour le MO Béjaïa en 1/8^e de finale bis de la Coupe de la Confédération africaine, puisqu'il y aura une manche retour et que tout reste possible en football.



Les Bougiotes auront besoin d'une dose de courage pour revenir avec la qualification de Tunis

Par Mahfoud M.

Les gars de la ville des Hammadites n'ont, pour autant, pas bien négocié ce match aller et ce derby maghrébin face à l'un des spécialistes des compétitions africaines, le club tunisien, l'EST, disputé samedi soir au stade de l'Unité Maghrébine à Béjaïa. Les protégés de Amrani ont raté le coche en se montrant peu entreprenants et peu efficaces, favorisant assurément les calculs des joueurs de l'Espérance de Tunis, venus visiblement gérer le résultat en prenant le moins de risque possible. Hormis une action tentée dès la 2^e minute par un centre latéral de Yaya sur Belkacemi, qui n'a pu armer devant le gardien Bencherifa, les Vert et Noir ont rarement pris l'ascendant de leur vis-à-vis. Plusieurs raids ont dû

être opérés mais en vain. A la 14^e minute, Yaya sert Zerdab sur un plateau, mais celui-ci par manque d'appui rate son tir. Une minute plus tard, sur une balle arrêtée favorable, il récidive en exécutant un excellent tir, mais le ballon est repoussé par le gardien. A la 38^e, il fait une incursion dans la surface de réparation face aux buts, mais il est stoppé net d'abord par un défenseur qui le plaque sur le gazon, puis par le gardien qui l'affaïsse, en le tirant avec les mains sur le maillot. Le pénalty est évident, mais l'arbitre laisse jouer. Les Tunisiens, pour leur part, se sont contentés de se replier en défense et opérer à l'occasion par contre-attaque sans se montrer mordants au final. Au retour des vestiaires, la physionomie de la rencontre, déjà très poussive au premier half, a encore baissé en intensité. Beaucoup de déchets et

un manque évident d'inspiration des locaux, qui ont eu pour effet d'encourager les visiteurs à faire preuve de plus de témérité, notamment par Jouini qui par deux fois a failli faire mouche, en se présentant seul devant le gardien Slimani. Les gars de Béjaïa se doivent maintenant d'oublier ce match et de se concentrer comme il se doit sur le match retour qui sera sans doute difficile, mais où il ne sera pas impossible de revenir avec un résultat positif et pourquoi pas décrocher le billet de la qualification à la phase des poules de la Coupe de la Confédération africaine. A noter que des incidents regrettables ont été enregistrés à la fin de la rencontre, avec des jets de projectiles de la part des supporters qui nous ont habitués à plus de fair-play. M. M.

Equipe nationale olympique (JO-2016)

Shurmann pense à un stage en altitude

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U-23), le Suisse Pierre-André Shurmann, a affirmé samedi que les Verts allaient effectuer un stage en altitude en vue du tournoi des Jeux

Olympiques de Rio 2016 (5-21 août). «Nous avons prévu un stage en altitude dans un lieu qui sera dévoilé prochainement. Nous comptons également nous déplacer à Rio un peu plus tôt pour permettre aux joueurs de s'acclimater», a indiqué le coach des «Olympiques» à Radio Algérie Internationale. Lors des JO-2016, l'Algérie évoluera dans le groupe D en compagnie de l'Argentine, du Portugal et du Honduras. Les Algériens entameront le tournoi le 4 août face au Honduras à Rio de Janeiro, avant d'affronter l'Argentine le 7 août, également à Rio, puis le Portugal le 10 août à Belo Horizonte. «Nous sommes en train d'élaborer le planning de préparation qui sera axé sur une série de stages et bien évidemment des matchs amicaux qui seront probablement au nombre de trois», a-t-il ajouté. S'agissant de la liste des joueurs qui seront convoqués pour le rendez-vous brésilien, le technicien helvétique a indiqué qu'il allait travailler en «collaboration avec les clubs» pour dégager le groupe qui défendra les chances de

l'Algérie. «Nous avons déjà établi une liste élargie à partir de laquelle nous allons dégager la liste des 23. Il y aura bien évidemment des joueurs dont l'âge dépasse les 23 ans», a expliqué Shurmann. Enfin, évoquant les adversaires des Verts au Brésil, le sélectionneur des U-23 semble avoir déjà une idée dessus. «Nous avons déjà commencé à travailler sur nos adversaires, mais c'est important de se concentrer sur nous. J'ai désormais mon idée sur l'Argentine, le Portugal et le Honduras, qui sont d'un très bon niveau. En ce qui nous concerne, il faudra qu'on se hisse à ce niveau pour faire bonne figure. Pour nos joueurs, il s'agit d'une nouvelle expérience. C'est important d'avoir du vécu, d'aller dans ce tournoi avec du plaisir et avec de l'envie», a-t-il conclu. La sélection des U23 avait décroché son billet pour les jeux de Rio 2016 après avoir terminé vice-champion d'Afrique de la catégorie lors du championnat d'Afrique des nations qui s'est déroulé en 2015 au Sénégal.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Le trafic ferroviaire à Alger perturbé

Débrayage des conducteurs de trains

LE TRAFIC ferroviaire à Alger a été perturbé hier dimanche par un débrayage des conducteurs de trains. Tôt le matin, le trafic ferroviaire dans la capitale était paralysé en raison de la grève des conducteurs qui ont pris les usagers de court. Le directeur général de la Société nationale du transport ferroviaire (Sntf), Yacine Bendjaballah, a indiqué dans une déclaration à l'APS que les conducteurs de trains avaient entamé un débrayage dans les wilayas de Constantine, d'Oran et d'Alger sans aucun préavis. «Les conducteurs grévistes n'ont même pas avisé la

Fédération des travailleurs du secteur qui les représente et qui est habilitée à transmettre leurs revendications et leurs préoccupations», a-t-il indiqué, ajoutant que la direction générale «est prête à dialoguer avec les grévistes dans un cadre légal en vigueur et à écouter leurs revendications». Selon des sources de la fédération, les grévistes réclament une augmentation de la prime de travail posté, l'indemnisation des heures travaillées durant les week-ends et les jours de fête, l'augmentation de la prime de travail de nuit et le reclassement. **Younès F./APS**

Accidents de la route

Un coût financier de 100 milliards DA par an



LES ACCIDENTS coûtent au pays une centaine de milliards de dinars par an, révèle une étude réalisée par l'université de Batna et présentée dimanche à Alger, lors d'une journée d'étude organisée par le Centre national de prévention et de sécurité routière. Lors de son intervention, le professeur Fares Boubaker, de cette même université, a précisé que le chiffre de 100 milliards DA concernait l'année 2015, mais pourrait être considéré comme une moyenne pour les années précédentes. Durant l'année 2015, pas moins de 35 000 accidents ont été recensés avec un total de 4 610 morts et de 55 994 blessés, des chiffres plus ou moins similaires à ceux des années précédentes. Selon cet enseignant universitaire, un accident routier coûte 2,2 millions DA en moyenne, tandis que le

coût engendré par le décès d'une personne suite à un accident routier est de l'ordre de 11 millions DA. Le calcul du coût des accidents se base sur de nombreux paramètres dont le coût de prise en charge des blessés et de réparation des véhicules, le coût des embouteillages engendrés par un accident ainsi que le gain qu'aurait pu apporter à l'économie de son vivant une personne décédée suite à un accident routier. Il a également été indiqué que les assureurs remboursent une moyenne de 45 milliards DA annuellement, soit un autre paramètre pris en considération dans le calcul du coût des accidents routiers. En outre, le coût des pertes financières dues aux accidents de la circulation représente 0,15% du PIB.

Kamel L.

Aït Smaïl / Béjaïa Tentative d'enlèvement d'une fillette de 3 ans

UNE TENTATIVE d'enlèvement d'une fillette de trois ans a été avortée hier matin à Aït Smaïl. Une femme voilée d'environ 50 ans a tenté de kidnapper une fillette de trois ans qui jouait devant chez elle, au lieu-dit Boulahsa, nous informe une source locale. Mais elle a été surprise par des habitants qui l'ont arrêtée puis alerté les services de la gendarmerie qui sont arrivés rapidement et l'ont embarquée vers 11h30 du matin. Elle devait être présentée devant le procureur de la République près le tribunal de Kherrata pour une mise en examen pour tentative d'enlèvement et trafic d'êtres humains.

H.C.

selon le ministre des travaux publics
Près de la moitié des dos d'âne
ne sont pas conformes aux normes



Djalou@hotmail.com

Art de rue à Akbou

Formation pour un spectacle de marionnettes géantes

■ Un projet algéro-français intitulé «Des rues et des rêves» est initié par l'association Etoile culturelle d'Akbou (ECA) avec ses partenaires «Les Grandes Personnes (LGP)» en France et l'Association Touiza-Solidarité Ile-de-France (TS-IDF).

Par Hocine Cherfa

Ce projet entre dans le cadre de la promotion de la culture et des arts et sa première partie a débuté le 2 du mois en cours et prendra fin aujourd'hui. Il consiste en ateliers de présentation et initiation à la manipulation des marionnettes, avec un groupe de 10 stagiaires, présentation d'un spectacle à Akbou et Béjaïa à l'occasion de la commémoration des événements du 8 mai 45. Ces activités sont animées par cinq formateurs venus de France. Les initiateurs du projet entendent créer un spectacle participatif de marionnettes géantes en Algérie ainsi que l'encadrement et la formation d'un groupe de jeunes Algériens par la compagnie «Les Grandes Personnes». L'objectif est de constituer un réseau pérenne d'artistes capables de transmettre et de développer ces nouvelles pratiques artistiques dans l'espace public algérien et plus largement au sein d'autres pays de la Méditerranée. «Ce processus s'inscrit dans le cadre d'un échange international avec la ville d'Aubervilliers, d'Ile-Saint-Denis ainsi que d'autres collectivités d'Ile-de-France», selon les organisateurs. Et d'ajouter : «La collaboration de la Cie «Les Grandes Personnes», de l'Etoile Culturelle d'Akbou et de l'association Touiza-Solidarité Ile-de-France ancre fondamentalement ce projet à la croisée des arts de rue, de l'éducation populaire et du développement solidaire». Notre démarche commune est de s'associer directement avec la jeunesse algérienne et de lui fournir l'expérience et le savoir-faire

nécessaires dans un projet formateur et émancipateur. «En cela, il répond à des urgences de notre époque en prise directe avec la jeunesse – lutte contre l'exclusion, la délinquance et le repli sur soi – et vise à promouvoir de multiples formes d'actions civiques via le spectacle et les différentes interactions qu'il suscite», déclare-t-on. Ce projet ambitieux a pour objectifs de «former et développer un groupe d'acteurs ayant pour vocation l'animation de l'espace public par le biais de la création d'un spectacle participatif de marionnettes géantes et d'ateliers de formation, la création d'un groupe pérenne composé de jeunes artistes et animateurs algériens, pour diffuser leurs spectacles, transmettre et partager les techniques acquises», développer les échanges techniques et artistiques interculturels entre l'Ile-de-France et l'Algérie dans le domaine des arts de la rue, en Algérie comme en France. Il s'agit là de contribuer à faire évoluer l'image de la jeunesse algérienne et lui donner confiance en son dynamisme et en son énergie créatrice, permettre aussi à l'ensemble des concitoyens franciliens de découvrir les changements en œuvre en Algérie, qui pour une partie d'entre eux est leur pays d'origine, autrement dit, le pays avec lequel ils ont des liens affectifs et culturels. «Cette démarche a pour vocation de mettre en valeur l'efficacité du travail collectif et sa capacité à développer des relations d'altérités indispensables pour l'avenir et l'équilibre de la jeunesse de ces deux territoires». En outre, ce sera une manière de renforcer les capacités des associations algériennes à agir dans l'espace public. Le groupe sera accompagné tout au

long du processus pour développer un pôle de ressource dynamique constitué d'acteurs artistiques et de réseaux de diffusion : associations, festivals, lieux de diffusion... Basé sur l'échange de pratiques et sur la mutualisation des compétences, ce réseau pourra s'étendre en Algérie mais aussi dans d'autres pays de la Méditerranée. Et pour concrétiser les objectifs de ce projet il est mis en place trois étapes essentielles dont «la première réside en la création participative en Algérie qui se résume en une résidence de sensibilisation, rencontres et ateliers d'écriture». «La deuxième étape se fera par l'organisation de spectacles et ateliers participatifs en Ile de France, alors que la troisième c'est le développement du réseau artistique en Algérie qui permettra aux membres du groupe d'acquérir suffisamment d'expérience et de savoir-faire pour diffuser leurs spectacles, entretenir et enrichir leur matériel, reproduire une partie de l'expérience de résidence participative qu'ils auront vécue, au profit d'un nouveau groupe».

H. C.

HOMMAGE NOURREDINE NAÏT-MAZI «L'homme, le journaliste»



Mardi 10 Mai 2016 à partir de 15h
à la librairie Chaïb Dzair
1, avenue Pasteur - Alger
www.facebook.com/Anep-Group